



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE CONTRAT DE CESSIION TELEMA PRODUCTIONS, CONCERT " IMPARFAIT "

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDERANT la programmation culturelle de l'Echo pour la saison 2025-2026.

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec TELEMA PRODUCTIONS SAS domiciliée 28, rue de l'Ancien Château 92160 Antony pour une représentation du groupe musical « IMPARFAIT » ,salle « L'Echo » Place du Général de Gaulle 27500 PONT-AUDEMER le samedi 4 avril 2026, pour un montant de 2 110,00€.

Fait à Pont-Audemer, le 1 avril 2026

Le Maire

Alexis DARMOIS

